



**ME BERNASCONI avocat associé de la  
SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY  
FOREST DE BOYSSON  
à BOURG EN BRESSE  
9, Avenue Alsace Lorraine**

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

### **D'UN CHATEAU SIS A MONTANGES (01200) au Village**

Un tènement immobilier, au Village d'une superficie totale de 3ha 60a 92 ca cadastré :

Section AC numéro 17, lieudit "Le Village", pour 41 a 87 ca  
Section AC numéro 18, lieudit "Le Village", pour 17 a 12 ca  
Section AC numéro 19, lieudit "Le Village", pour 43 a  
Section ZD numéro 22, lieudit "Tres Montin", pour 49 a 50 ca  
Section ZD numéro 23, lieudit "Tres Montin", pour 01 ha 98 a  
Section ZD numéro 102, lieudit "Tres Montin", pour 11 a 43 ca

"Maison Forte" transformée en petit "château féodal" désormais en chambres d'hôtes. Partie centrale encadrée par deux tours. Toiture en bon état. Superficie habitable de 305,84 m<sup>2</sup>

Chauffage électrique par panneaux rayonnants et diverses cheminées.

L'entrée du château date du 12<sup>ème</sup> siècle.

Rez-de-chaussée : hall d'entrée, cuisine, 2 salons, une salle à manger, toilettes, cellier, une chambre avec salle de bains et WC.

Niveau 1 : une suite (salon, chambre et salle de bains), deux chambres avec salles de bains, une chambre avec salle de bains en cours de travaux.

Niveau 2 : Combles à aménager, charpente apparente.

Sous-sol : 120 m<sup>2</sup> allée voûtée, en pierres donnant accès à diverses caves.

Dans le prolongement de la partie habitation, la bâtisse se compose d'une grange, d'une écurie (278 m<sup>2</sup>) et d'une tour au Nord de 4 niveaux (62 m<sup>2</sup>).

Loués selon bail commercial pour un loyer annuel de 31.200 € HT.

## **SUR LA MISE à PRIX DE 120.000 € OUTRE CHARGES**

**ADJUDICATION LE MARDI 18 DECEMBRE 2018 à 14 HEURES  
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier du Tribunal  
de Grande Instance de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE  
32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT  
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL  
BERNASCONI ROZET MONNETSUETY FOREST DE BOYSSON

CA 45577 01/11/18

**Eco de l'Ain - n° 12205 du 01 novembre 2018**